Il faut ensuite décliner la consigne pour les durées de 8, 7, 6, 5, 4 et 3 mois.

Si vous avez un BA de 8 mois (c'est-à-dire date d'effet = 01/02/2017) :

- Si vous avez un BA signé avant le 01/02/2017 -> vous allez saisir la garantie principale et les sous-garanties au 01/02/2017
- Si vous avez un BA signé après le 01/02/2017 -> 2 cas peuvent exister :
  - Présence de tampon LMDE -> saisir la garantie principale à la date de 01/02/2017 et les sous garanties à la date J+1 de la date du tampon LMDE
  - Absence de tampon LMDE -> saisir la garantie principale à la date de 01/02/2017 et les sous garanties à la date J+1 de la date de GED

Autrement dit, si vous avez un BA de moins de 12 mois :

- Si le BA est signé avant la date d'effet de la garantie -> saisir la garantie principale et les sousgaranties à la date d'effet du contrat
- Si le BA est signé après la date d'effet de la garantie : 2 cas sont possibles :
  - Présence de tampon LMDE -> saisir la garantie principale à la date d'effet du contrat et les sous garanties à la date J+1 de la date du tampon LMDE
  - Absence de tampon LMDE -> saisir la garantie principale à la date d'effet du contrat et les sous garanties à la date J+1 de la date de GED

Pour votre information, la consigne d'avant était : saisir la garantie principale à la date d'effet du contrat et les sous-garanties à J+1 du BA (pour les BA signés après le 01/10/2016).

Pour la saisie des BA avec une garantie de moins de 12 mois, il faut distinguer en fonction de la date de signature du BA :

- Pour les BA signés avant le 01/01/2017 : saisir toutes les garanties à la date d'effet de la garantie
  - Exemple: pour un BA BASIQUE LMDE 9 mois signé le 01/12/2016: saisir les garanties BASIC, SAS, RCI, TEL, JUR, ACC, IJH au 01/01/2017
- Pour les BA signés après le 01/01/2017 : regarder s'il y a un tampon de réception LMDE sur le BA :
  - Si présence d'un tampon LMDE : saisir la garantie principale au 1<sup>er</sup> du mois et les garanties incluses à J+1 du tampon LMDE
  - Si absence de tampon LMDE : saisir la garantie principale au 1<sup>er</sup> du mois et les garanties incluses à J+1 de la date GED.
    - Exemple: pour un BA BASIQUE LMDE 9 mois signé le 05/01/2017 avec un tampon LMDE au 07/01/2017: saisir la garantie BASIC au 01/01/2017 et les garanties SAS, RCI, TEL, JUR, ACC, IJH au 08/01/2017
    - Exemple: pour un BA BASIQUE LMDE 9 mois signé le 05/01/2017 sans tampon LMDE en GED au 08/01/2017: saisir la garantie BASIC au 01/01/2017 et les garanties SAS, RCI, TEL, JUR, ACC, IJH au 09/01/2017